

1049
DECRET D/2014/N°-----/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001 portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret N° D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2014/020/PRG/SGG du 20 janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2014/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE PREMIER : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire Général :** Dr N'famara CONTE, précédemment Directeur National du Génie Rural ;
2. **Chef de Cabinet :** Monsieur Sékou II BERETE, Ingénieur Agronome ;
3. **Conseiller chargé des Questions Agricoles :** Monsieur Babagallé CAMARA, précédemment Responsable Agriculture au Projet Faisons Ensemble/USAID ;
4. **Conseiller chargé des Questions d'Infrastructures Rurales et Equipements :** Dr Abdoulaye DIALLO, précédemment Directeur National de l'Agriculture ;
5. **Conseiller Economique :** Monsieur Sékou SYLLA, précédemment Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement ;
6. **Conseiller Technique :** Monsieur Mohamed DIOUMESSY, confirmé ;

7. Conseiller Chargé de Mission : Monsieur Seinkoun WAGUE, Spécialiste en Communication ;
8. Attaché de Cabinet : Monsieur Mohamed Sidiki DIALLO, Agent Commercial ;
9. Inspectrice Générale : Madame Fatoumata Fily DIALLO, confirmée ;
10. Inspecteur Général Adjoint : Monsieur Lansana CONDE, précédemment en service à l'Inspection Générale de l'Agriculture ;
11. Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement : Monsieur Saliou Chérif DIALLO, précédemment en service à l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA) ;
12. Directeur Adjoint du Bureau de Stratégie et de Développement : Monsieur Hassane KEITA, en service au Bureau de Stratégie et de Développement ;
13. Directeur du Centre National de Documentation et d'Information : Monsieur Fodé Ibrahima SOUMAH, confirmé ;
14. Directeur National de l'Agriculture : Monsieur Mohamed Lamine TOURE, précédemment en service à la Direction Nationale de l'Agriculture ;
15. Directeur National Adjoint de l'Agriculture : Monsieur Sidafa CONDE, précédemment en service à l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole ;
16. Directeur du Service National de Protection des Végétaux et Denrées stockées : Monsieur Abdourahmane Kindi Baïlo BALDE, confirmé ;
17. Directeur Adjoint du Service National de Protection des Végétaux et Denrées stockées : Monsieur Bella KOUROUMA, en service à la Protection des Végétaux et Denrées Stockées ;
18. Directeur du Service National des Sols : Monsieur Yaya SAKHO, précédemment Chef Section Prospection au Service National des Sols ;
19. Directrice Adjointe du Service National des Sols : Madame Aïssatou Taran DIALLO, précédemment en service au Service National des Sols ;
20. Directeur du Service National du Foncier Rural : Monsieur Sadou BARRY, confirmé ;

21. Directeur Adjoint du Service National du Foncier Rural : Monsieur Fodé SYLLA, précédemment Directeur du Service National des Sols ;
22. Directeur du Centre National de Machinisme Agricole (CEPERMAG) : Monsieur Sékou Ahmed DIARRA, confirmé ;
23. Directeur Adjoint du Centre National de Machinisme Agricole (CEPERMAG) : Monsieur Mathieu CONDE, précédemment Chef Section Etudes et Planification à la Direction Nationale de l'Agriculture ;
24. Directeur Général de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA) : Monsieur Aly CONDE, précédemment Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles ;
25. Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles (ANASA) : Monsieur Mohamed Lamine YATTARA, précédemment Chef Unité de Suivi Evaluation à Hellen Keller International ;
26. Directeur National du Génie Rural : Monsieur Mandjou TOURE, précédemment Directeur National Adjoint du Génie Rural ;
27. Directeur National Adjoint du Génie Rural : Monsieur Salou Diané, précédemment Chef du Bureau Technique du Génie Rural de Faranah ;
28. Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA) : Monsieur Aly CONDE, confirmé ;
29. Directeur Général Adjoint de l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA) : Dr. Bernard MANSARE, confirmé ;
30. Directeur Général de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) : Dr. Famoï BEAVOGUI, confirmé ;
31. Directeur Général Adjoint de l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée (IRAG) : Dr. Billo BARRY, confirmé.

ARTICLE 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 18 MARS 2014


PROFESSEUR ALPHA CONDE